

Message du Conseil communal au Conseil général

**Réalisation de places de jeux Maggenberg
et Schoenberg**

(du 3 mars 2015)



VILLE DE FRIBOURG

Message du Conseil communal

au

Conseil général

(du 3 mars 2015)

38 – 2011-2016

Réalisation de places de jeux Maggenberg et Schoenberg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par le présent message, le Conseil communal a l'honneur de solliciter l'autorisation d'engager un montant de CHF 150'000.- destiné à la réalisation de la place de jeux « Maggenberg » et la mise au point du projet « fribourg (ou)vert », manifestation d'aménagements paysagers, artistiques et récréatifs. Un montant pour l'aménagement de cette place de jeux figure depuis 2011 aux budgets des investissements en cat. III, mais des raisons techniques et financières expliquées ci-après ont suspendu la demande d'engagement.

1. INTRODUCTION

Face à l'urgente nécessité de développer des espaces récréatifs et de détente au Schoenberg, l'objectif du projet présenté aujourd'hui est de réaliser en 2015 l'aménagement d'une place de jeux sur la parcelle de Maggenberg.

Plusieurs études ont déjà été menées pour l'aménagement de cette parcelle et des alentours. Il sera expliqué dans le développement suivant pourquoi ces études n'ont pas abouti à des réalisations, et comment celles-ci trouvent leur place dans la nouvelle version du projet. Outre la réalisation d'un aménagement sur la parcelle de Maggenberg à court terme, le projet ambitionne à moyen terme d'apporter une réponse à la problématique des espaces récréatifs et de détente dans le quartier du Schoenberg.

2. HISTORIQUE

Achat du terrain

La parcelle article 14278 dite « Maggenberg » a une superficie de 12'614 m². Elle est située au sommet du quartier du Schoenberg, à la limite de la commune de Tavel. La parcelle est propriété de la Ville de Fribourg depuis le 12 octobre 2006. Elle a été acquise en exerçant un droit d'emption pour le prix de CHF 150'000.-. La parcelle comprend actuellement un pâturage, deux arbres fruitiers issus d'un ancien verger, ainsi qu'un magnifique chêne séculaire.

Dans le PAL en vigueur, la parcelle est incluse dans le plan de quartier « Haut Schoenberg 2 » adopté en 1984, et constitue une zone de verdure / rural. Il est prescrit pour ce secteur : *"Une exploitation agricole momentanée est admise. La ville de Fribourg aménagera ultérieurement une zone de verdure et de délassement en plein air pour les habitants du quartier. Ces aménagements se feront pour les personnes âgées et les jeunes, selon les souhaits de Mme Habegger"* (art. 2.1 du règlement du plan de quartier). Un report d'indice du fonds 14278 sur les autres parcelles a prévalu dans le plan de quartier compte-tenu de cette parcelle inconstructible.

Agenda 21

Le site de Maggenberg a fait l'objet d'un projet élaboré par le groupe de travail "Espaces publics" entre 2002 et 2005, dans le cadre de l'Agenda 21 local de la Ville. La Ville a ensuite décidé de développer le "dossier Maggenberg" dans le cadre d'une démarche participative. Un mandat a ainsi été confié au bureau « Espace 21 » pour associer la population du quartier au projet. Différents événements ont été

organisés à cet effet au printemps 2007, en collaboration avec les associations de quartier. Lors de ces séances de consultation, 108 personnes se sont exprimées, par écrit ou par un dessin.

Le Comité de pilotage de l'Agenda 21 local, mandaté par le Conseil communal pour accompagner les projets retenus de l'Agenda 21 local, a organisé une commande d'avant-projet auprès de trois bureaux paysagistes. Le 27 août 2008, le Jury a choisi à l'unanimité le projet "Espaces verts" de Mme Ruth Vorlet. Ce choix a été validé par le Conseil communal en date du 16 septembre 2008.

Le projet Espaces verts

Le développement de ce projet a été influencé par le passé agricole du site et la proximité de l'ancienne ferme, l'ouverture sur le grand paysage ainsi que par les souhaits exprimés par les habitants du quartier. Le projet était constitué des éléments suivants :

- un verger sur la partie Ouest du site, en légère pente et vis-à-vis de l'ancienne ferme, comprenant une vingtaine d'arbres fruitiers haute-tige reconstituait une partie de l'ancien verger ;
- une zone plantée et ensemencée en forme de trapèze marquant l'accès Ouest du parc. Les parcelles délimitées la composant faisaient référence au passé agricole du site. Un jardin planté d'herbes aromatiques et d'arbustes à baies évoquait l'existence d'un ancien jardin utilitaire proche et la fonction agricole du site. Les autres parcelles prévoyaient un ensemencement de fleurs annuelles, d'un mélange de fleurs sauvages et d'anciennes variétés de cultures des champs ;
- des accès et cheminements : plusieurs itinéraires - deux depuis le chemin des Maggenberg au Nord, un à l'Ouest en prolongation de la rue Athénaïs-Clément et un depuis le Sud en prolongation de la route Henri-Pestalozzi - permettaient d'accéder à la place de détente. Un chemin circulaire en gravier gras disposé autour de la grande pelouse invitait à la promenade dans le parc ;
- une grande place rectangulaire située au Nord-Ouest de la parcelle qualifiant l'entrée principale du parc. Une plantation régulière d'arbres conférait de l'ombre aux tables de pique-nique prévues. L'aménagement invitait à la convivialité et au séjour prolongé à l'extérieur. Deux grills y étaient prévus. Un couvert avec local WC et point d'eau à l'extérieur était intégré dans l'aménagement de la place ;
- une place de jeux : la situation et le caractère du parc se prêtaient particulièrement à l'aménagement d'une place de jeux proche de la nature. Celle-ci faisait la part belle aux équipements naturels tels que blocs en pierre naturelle de tailles différentes, troncs d'arbres et billes de bois, petits abris et cabane en saule. Une pompe à eau permettait une multitude de jeux créatifs avec du sable et des gravillons. Un toboggan en métal et des balançoires complétaient l'offre. De légères modulations de terrain et des plantations d'arbustes et d'arbres indigènes stimulaient le jeu ;
- un espace engazonné, aménagé au centre du site (environ 1/3 de la totalité de la surface) était voué à de multiples usages ;
- aménagée au sommet de la parcelle à proximité de la limite communale, une petite place avec deux rangs de gradins en pierre naturelle invitait à s'y installer pour admirer le paysage environnant.

Confrontés à la réalisation du projet, les services techniques ont mis en évidence des contraintes qui n'avaient pas été prises en considération et qui ont fortement remis en cause sa faisabilité.

Premièrement, la Ville n'est propriétaire d'aucun accès à la parcelle. En effet, sur les quatre accès possibles à la parcelle, seul l'un d'entre eux est au bénéfice d'une servitude de passage. Ce dernier est dévolu aux piétons uniquement et ne permet pas, par conséquent, l'accès de véhicules pour le chantier ou l'entretien. De plus, cet accès ne peut pas être considéré comme celui qui sera privilégié par les utilisateurs. Comme le projet Espaces verts impliquait d'importants travaux de terrassement et de mouvement de terre, il était impératif de compter sur cet accès carrossable qui aurait d'ailleurs induit des coûts importants de remise en état.

Deuxièmement, l'implantation du local WC impliquait la réalisation d'une fosse septique. Or, il s'est avéré qu'en milieu urbain, il était incontournable de se raccorder à un collecteur. En conséquence, une plus-value financière importante était à considérer compte tenu de la distance à parcourir entre le local WC et le collecteur.

Le montant initialement porté au budget pour la réalisation de ce projet s'est donc avéré inapproprié.

Le projet Mazzapokora

En 2013, face aux difficultés de réalisation du projet lauréat, la direction de l'Edilité a décidé de modifier l'angle d'attaque du dossier, en l'englobant dans la thématique d'espaces récréatifs et de détente élargie à l'ensemble du quartier du Schoenberg. Le bureau zurichois Mazzapokora, en collaboration

avec l'architecte fribourgeois Jean-Jacques Muller, ainsi que deux artistes, Jürg Altherr et Tian Lutz, ont ainsi été mandatés pour réaliser une étude portant sur les espaces et aménagements récréatifs pour le quartier du Schoenberg. Un groupe de suivi représentant différents intérêts du quartier a été créé au lancement de ce nouveau projet.

Dans leur restitution finale, en février 2014, le collectif d'architectes a désigné et documenté le développement potentiel d'une dizaine de sites du quartier.

Pour le site de Maggenberg, compte-tenu du cadre budgétaire imposé au projet, le collectif a proposé un aménagement au concept évolutif :

- délimitation de deux surfaces de gazon pour la détente et la pratique informelle de foot (installation d'un but). La partie limitrophe du chemin des Maggenberg est désignée pour l'accueil de projets collaboratifs dans un deuxième temps ;
- autour du chêne, maintien d'une zone naturelle sans intervention ;
- sur le point culminant, aménagement d'une surface en gravier accueillant un banc, un abri / tour d'observation (hauteur 5 mètres) ;
- zones de transition public-privé aménagées sur une bande de pré limitrophe au voisinage.

L'aspect multi-site de ce projet a été bien accueilli. La composition du site de Maggenberg a par ailleurs été jugée assez légère compte tenu du manque évident d'installations usuelles de places de jeu pour les enfants dans le quartier. Après une première réticence, le groupe de travail a accepté le projet d'aménagement de la parcelle de Maggenberg dans sa dernière version. La réalisation ainsi prévue est toujours liée à d'autres interventions du projet multi-sites. Le développement de ces autres projets n'ayant pas été poursuivi, le lancement de la réalisation de Maggenberg a pris du retard. Par ailleurs, la restitution du projet Mazzapokora a coïncidé avec une période de transition au sein du Service d'urbanisme et d'architecture, ce qui a impliqué des délais supplémentaires.

3. LE PROJET ACTUEL

Egaré entre les contraintes techniques et financières d'un projet d'aménagement ambitieux mais peut-être trop conséquent pour une réalisation en une fois et une certaine dilution parmi un projet multi-sites nécessitant davantage de temps, l'objectif initial d'aménager rapidement une zone de verdure et de délasserment en plein air pour les habitants du quartier sur la parcelle de Maggenberg a quelque peu été perdu de vue.

Riche des réflexions, études et débats menés jusqu'à présent, le projet actuel vise à réaliser en 2015 l'aménagement d'une place de jeux sur la parcelle de Maggenberg. En parallèle, mais avec des réalisations concrètes visibles à un peu plus long terme, la thématique des espaces récréatifs et de détente dans le quartier du Schoenberg est également traitée.

L'aménagement 2015

Le nouveau projet d'aménagement, dont le plan, ainsi que le détail des éléments figurent en annexes, reprend le concept évolutif du projet Mazzapokora, avec un cheminement reliant par un sentier de gravier gras le chemin des Maggenberg à la rue Athénaïs-Clément, se prolongeant vers le point culminant de la parcelle. Un banc sans dossier y est installé. A mi-parcours de ce chemin sont installés des équipements de jeux sur un revêtement de graviers ronds, tel que cela se pratique sur d'autres places de jeux de la Ville. Ces équipements en bois de robinier, à l'aspect naturel et sans colorations criantes, s'intègrent harmonieusement au site. La place de jeux est composée d'une balançoire de jungle, d'une tour de grimpe avec toboggan, de barres fixes à deux hauteurs, d'une poutre, et d'un parcours d'équilibre avec des cordes. En outre, elle compte deux bancs sans dossiers. Deux bancs supplémentaires avec dossiers sont positionnés à l'intersection des chemins, où se trouve également un point d'eau. Enfin, chacun des deux accès compte une poubelle. Une troisième poubelle, enterrée, d'une capacité de 1m³, est positionnée à proximité des deux bancs à dossiers afin de compléter la capacité des deux autres poubelles, notamment pendant les week-ends en période estivale. Lors de l'aménagement du chemin, une conduite vide jusqu'au bout du chemin sera également implantée pour un éventuel passage futur de câbles électriques.

Les aménagements du nouveau projet délimitent deux espaces ouverts dont les usages restent à développer. Comme le suggère le projet Mazzapokora, mais aussi le projet Vorlet à un emplacement différent, la partie limitrophe du chemin des Maggenberg pourrait faire l'objet d'une appropriation par des associations d'habitants pour des plantations collectives.

L'autre partie pourrait demeurer une surface libre, tondue régulièrement, pour s'y asseoir ou pratiquer des sports collectifs de façon informelle. Le long des clôtures des habitations riveraines, l'herbe sera fauchée moins régulièrement, et des végétaux marquant la transition public-privé pourraient être plantés. Les affectations de ces espaces seront à déterminer dans un second temps.

Les Secteurs des parcs et promenades et de la voirie de la Ville réaliseront le projet. Compte tenu des travaux à réaliser, les mouvements de véhicules pour le chantier ne seront pas importants et un accord pour le passage sera discuté avec le propriétaire donnant accès depuis la commune de Tavel. Un chiffrage estimatif des travaux est détaillé en avant-dernière partie de ce document.

Espaces récréatifs et de détente au Schoenberg : « fribourg (ou)vert », avec l'Agglomération

En mai 2014, l'Agglomération a été distinguée par la Confédération pour sa proposition de projet « Espace Ouvert Fribourg / Freiraum Freiburg » ayant pour objectif la requalification des espaces ouverts afin d'y améliorer la qualité de vie. Ce projet s'inscrit dans le cadre des projets-modèles « développement territorial durable 2014-2018 » lancé par la Confédération. Le coût total sur quatre ans s'élève à CHF 270'000, et la Confédération participe à hauteur de 50% à ces coûts. Lors de ses séances du 10 avril et du 4 décembre 2014, le Conseil d'Agglomération a libéré le crédit de CHF 135'000.

Fin 2014, le Service urbanisme et architecture a approché l'Agglomération avec un projet-pilote original et novateur de manifestation provisoire présentant des installations paysagère, artistiques et récréatives sur une sélection de sites, dans l'esprit du fameux Lausanne Jardins, ou encore Genève, villes et champs. Cet embellissement de la ville serait offert au public durant l'été 2018. Il est envisagé que cette manifestation, appelée « *fribourg (ou)vert* », soit reconductible à d'autres éditions. Pour la première édition, l'ensemble des sites de la manifestation pourraient être localisés dans le quartier du Schoenberg.

Les sites de la manifestation permettront au public de tester et de s'approprier de nouveaux usages, tout en apportant la question du paysage et de l'aménagement des espaces ouverts au cœur du débat public. A la fin de la manifestation, une évaluation de chaque aménagement éphémère permettra de prendre position quant à une possible pérennisation. Une telle démarche sert aussi à prioriser les espaces, permettant ainsi d'étaler les investissements dans le temps.

Afin d'obtenir des aménagements provisoires de qualité, un concours ouvert notamment à de jeunes bureaux d'architectes-paysagistes et des artistes sera organisé mi-2016. Parallèlement, une implication des habitants et des associations, avec un soutien professionnel, mènera également à des réalisations dans les quartiers. Le développement des projets lauréats du concours ainsi que des projets participatifs s'effectuera durant l'année 2017, pour une manifestation courant de juin à octobre 2018.

La connexion entre les différents sites est un paramètre essentiel du succès de la manifestation. Pour cela, dès 2015, seront entreprises des collaborations avec le Service de la Mobilité et les TPF, ainsi qu'un partenariat avec l'Eikon-EMF pour matérialiser la communication sur un parcours urbain entre les sites de la manifestation (vélo-lib, etc...).

Le projet « fribourg (ou)vert » sera piloté pour son lancement par le Service d'urbanisme et d'architecture. L'Agglomération y sera associée et pourrait prendre la direction de projet dans un horizon encore à définir.

Par ailleurs fribourg (ou)vert bénéficiera grandement de la dynamique insufflée par le projet-modèle Espaces Ouverts Fribourg de l'Agglomération, avec lequel des connexions pourront être prochainement trouvées.

L'organisation du concours en 2015 génèrera des frais d'un montant estimé à CHF 50'000. La rédaction du programme du concours courant 2015 permettra d'effectuer un chiffrage prévisionnel des coûts d'étude et de réalisation des projets lauréats, à porter au budget de 2016, 2017 et 2018. Une demande de crédit complémentaire sera adressée au Conseil général pour la réalisation de « fribourg (ou)vert ». Le projet devra également se baser sur un sponsoring privé à hauteur d'environ 50%.

4. ESTIMATION DES COUTS DU PROJET

Les travaux pour l'aménagement de la parcelle de Maggenberg seront exécutés par les ouvriers de la Ville (Voirie et jardiniers de la Ville). L'achat des matériaux et travaux divers se distingue comme suit :

• Matériaux, location de machines, etc...	CHF 60'000.00
• Mobilier urbain et éléments de jeux	CHF 40'000.00
• Organisation en 2015 du concours « fribourg (ou)vert »	CHF 50'000.00
TOTAL	CHF 150'000.00 =====

5. CONCLUSION

Sur la base de ce qui précède, le Conseil communal, constate que :

- Le projet d'aménagement de la place de jeux « Maggenberg » est conforme à la destination de la zone et correspond au plan de quartier « Haut Schoenberg 2 ».
- Le projet est fortement attendu par la population du Schoenberg, il augmentera les espaces voués au délasserement dans le quartier et participera ainsi à la qualité de vie du Schoenberg.
- Le projet « fribourg (ou)vert » permet des installations paysagères, artistiques et récréatives de haute qualité pour des espaces ouverts du quartier du Schoenberg, et aussi l'occasion d'affirmer le quartier du Schoenberg comme vitrine de la Ville dans une manifestation à l'ampleur régionale voire nationale.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil communal vous demande d'accorder le montant de CHF 150'000.00 (rubrique 621.521.05, budget d'investissements cat. III) pour la réalisation de la place de jeux « Maggenberg » et le démarrage du projet « fribourg (ou)vert » en 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic

La Secrétaire de Ville

Pierre-Alain Clément

Catherine Agustoni

- Projet d'arrêté

Annexe :

- Plan et détails des éléments du projet

Kurzfassung der Botschaft: Erstellung der Spielplätze Maggenberg und Schönberg

Mit der vorliegenden Botschaft ersucht der Gemeinderat um die Bewilligung, CHF 150'000.- verwenden zu können, einerseits für die Erstellung des Spielplatzes « Maggenberg », und andererseits für die Fertigstellung des Projektes «offenes Freiburg im Grünen». Bei Letzterem geht es um die Einrichtung von gestalterischen Elementen in den Bereichen Landschaftsgestaltung, Kunst und Erholung. Seit 2011 ist in der Kategorie III der Investitionsbudgets ein Betrag für die Einrichtung dieses Spielplatzes enthalten. Technische und finanzielle Gründe, die nachfolgend erläutert werden, haben aber dazu geführt, dass das Gesuch um die Verwendung des Betrages ausgesetzt wurde.

1. Einleitung

Angesichts der dringenden Notwendigkeit, auf dem Schönberg Räume zur Erholung und Entspannung auszugestalten, besteht die Zielsetzung des vorgelegten Projektes darin, im Jahr 2015 auf der Parzelle Maggenberg einen Spielplatz einzurichten.

Die neue Fassung des Projektes übernimmt die für die Ausgestaltung dieser Parzelle bereits durchgeführten Studien und schlägt eine Umsetzung vor, die im laufenden Jahr 2015 auch realisierbar ist. Sie hat aber auch den Anspruch, mittelfristig eine Antwort auf das Bedürfnis nach Räumen für die Erholung und Entspannung im Schönbergquartier zu geben.

2. Zur Geschichte

Kauf des Grundstücks

Die Parzelle Artikel 14278 mit dem Namen «Maggenberg » hat eine Fläche von 12'614 m². Sie befindet sich zuoberst auf dem Schönbergquartier an der Grenze zur Gemeinde Tafers. Die Parzelle ist seit dem 12. Oktober 2006 Eigentum der Stadt Freiburg. Sie wurde in Ausübung eines Vorkaufsrechtes zum Preis von CHF 150'000.- erworben. Die Parzelle umfasst heute eine Weide, zwei Obstbäume, die Bestandteil eines früheren Obstgartens waren, sowie eine wunderschöne, uralte Eiche.

Im geltenden Ortsplan ist die Parzelle Bestandteil des Quartierplans «Haut Schoenberg 2», der 1984 angenommen wurde und eine Grün-, resp. Landwirtschaftszone bildet. Für diesen Sektor ist Folgendes vorgeschrieben: "*Vorderhand ist ein Landwirtschaftsbetrieb zugelassen. In einem späteren Zeitpunkt wird die Stadt Freiburg für die Bewohner des Quartiers eine Grün- und Erholungszone im Freien einrichten. Gemäss den Wünschen von Frau Habegger werden die Einrichtungen auf ältere Personen und Jugendliche ausgerichtet sein.*" (Art. 2.1 des Quartierplanreglementes). Da diese Parzelle unüberbaubar ist, hat sich im Quartierplan ein Übertrag der Ausnützungsziffer des Grundstücks 14278 auf die anderen Parzellen durchgesetzt.

Agenda 21

Der Standort Maggenberg war im Rahmen der lokalen Agenda 21 der Stadt Gegenstand eines Projektes, welches zwischen 2002 und 2005 von der Arbeitsgruppe «Espaces publics» ausgearbeitet wurde. Die Stadt hat dann beschlossen, das «Dossier Maggenberg» im Rahmen eines partizipativen Vorgehens zu entwickeln. Um die Bevölkerung des Quartiers ins Projekt einzubeziehen, wurde dem Büro «Espace 21» ein entsprechender Auftrag erteilt. In Zusammenarbeit mit den Vereinen des Quartiers wurden hiezu im Frühjahr 2007 verschiedene Veranstaltungen durchgeführt.

Der Steuerungsausschuss der lokalen Agenda 21, der im Auftrag des Gemeinderates die von der lokalen Agenda 21 genehmigten Projekte begleitet, hat bei drei Landschaftsgestalterbüros einen Auftrag für ein Vorprojekt erteilt. Am 27. August 2008 hat die Jury einstimmig das Projekt „Espaces verts“ von Frau Ruth Vorlet ausgewählt. Am 16. September 2008 wurde diese Wahl vom Gemeinderat bestätigt.

Das Projekt „Espaces verts“

Die Ausarbeitung dieses Projektes wurde von verschiedenen Faktoren beeinflusst, nämlich der landwirtschaftlichen Vergangenheit dieses Standortes, der Nähe zum alten Bauernhaus, der Öffnung hin auf eine grossflächige Landschaft sowie den Wünsche, die von den Quartierbewohnern ausgesprochen wurden. Das Projekt beinhaltet zahlreiche Verbindungswege, Begegnungsplätze, einen Unterstand mit einem WC, einen Spielplatz, eine Rasenfläche, einen Obstgarten und Blumenwiesen.

Im Hinblick auf die Umsetzung des Projektes haben die technischen Dienste Sachzwänge hervorgehoben, die nicht berücksichtigt worden waren und welche die Umsetzung stark in Frage gestellt haben.

Erstens hat sich bei der Frage der Zufahrt herausgestellt, dass die Stadt über keinen einzigen Zugang zur Parzelle verfügt. Von den vier möglichen Zugängen zur Parzelle besteht nur bei einem einzigen ein Wegrecht. Dieser ist nur für Fussgänger bestimmt, so dass die Zufahrt für Fahrzeuge zur Baustelle oder für den Unterhalt nicht möglich ist. Bei diesem Zugang muss man zudem davon ausgehen, dass er von den Benutzern nicht unbedingt bevorzugt werden wird. Da die Umsetzung des Projektes „Espaces verts“ umfangreiche Erdbewegungen und Aufschüttungen erfordert hätte, war das Vorhandensein eines Fahrweges zwingend, was bedeutsame Instandstellungskosten eines bestehenden Zugangs zur Folge gehabt hätte.

Zweitens hätte der Bau eines WC bedingt, dass auch eine Klärgrube gebaut wird. Es hat sich aber herausgestellt, dass im städtischen Umfeld der Anschluss an einen Sammelkanal unumgänglich war. Angesichts der Distanz zwischen dem neuen WC und dem Sammelkanal musste man somit beachtliche Mehrkosten berücksichtigen.

Der Betrag, der zur Realisierung dieses Projektes ins Budget aufgenommen worden war, hat sich daher als ungenügend erwiesen.

Das Projekt Mazzapokora

Angesichts der Schwierigkeiten, das preisgekrönte Projekt umzusetzen, hat die Baudirektion 2013 beschlossen, das Dossier anders auszurichten. Es sollte nun um die Themenbereiche Erholung und Ausspannung für das gesamte Schönbergquartier erweitert werden. Demzufolge wurden das Zürcher Büro Mazzapokora in Zusammenarbeit mit dem Freiburger Architekten Jean-Jacques Muller sowie die zwei Künstler Jürg Altherr und Tian Lutz beauftragt, eine Studie über die Einrichtung von Erholungsräumen für das Schönbergquartier auszuarbeiten. Beim Start des neuen Projektes wurde eine Begleitgruppe eingesetzt, welche die verschiedenen Interessen des Quartiers zu vertreten hatte.

In ihrer Schlussfassung vom Februar 2014 hat das Architektenkollektiv für eine mögliche solche Entwicklung rund zehn Quartierstandorte bezeichnet und dokumentiert.

Angesichts des für das Projekt geltenden Budgetrahmens hat das Kollektiv für den Standort Maggenberg eine Gestaltung vorgeschlagen, die sich weiterentwickeln lässt. Im vorgesehenen Raum werden zwei Rasenflächen abgegrenzt, die einerseits der Erholung dienen und auf denen andererseits frei Fussball gespielt werden kann (Aufstellen eines Tors). Auf dem obersten Punkt schlug das Kollektiv vor, eine mit Kies hergerichtete Fläche anzulegen, auf der eine Bank, ein Unterstand mit Beobachtungsturm (5 Meter Höhe) eingerichtet werden. Schliesslich sind auf einem Wiesenband angrenzend an die Nachbarschaft Übergangszonen zwischen öffentlichem und privatem Grund vorgesehen.

Die Tatsache, dass das Projekt für diesen Standort ein Mehrzwecksystem vorsah, wurde gut aufgenommen. Angesichts des offensichtlichen Mangels an allgemein verbreiteten Spielplatzeinrichtungen für die Kinder im Quartier wurde der Aufbau des Standortes Maggenberg allerdings als ziemlich bescheiden angesehen. Nach ursprünglicher Zurückhaltung hat die Arbeitsgruppe das Gestaltungsprojekt der Parzelle Maggenberg in seiner letzten Fassung gutgeheissen. Die in diesem Sinne vorgesehene Verwirklichung bleibt mit anderen Eingriffen und Beiträgen für dieses Mehrzweck-Projekt gekoppelt. Da aber die Entwicklung dieser anderen Projekte nicht weiterverfolgt wurde, geriet der Start für die Umsetzung der Vorhaben am Standort Maggenberg in Verzug. Die Realisierung des Projektes Mazzapokora fiel zudem mit einer Übergangsperiode im Amt für Stadtplanung und Architektur zusammen, was zusätzlich Zeit erforderte.

3. EINE NEUE AUSRICHTUNG FÜR DAS DOSSIER

Da stand man einerseits vor technischen und finanziellen Sachzwängen eines ehrgeizigen Ausbauprojektes, das wahrscheinlich für die Umsetzung in einer Etappe zu aufwendig war. Andererseits ergab sich für das Projekt, das Bestandteil eines Ganzen mit Mehrzweckcharakter ist, das Bedürfnis nach einer gewissen Vereinfachung, was ebenfalls etwas mehr Zeit erforderte. So wurde die ursprüngliche Zielsetzung, für die Quartierbewohner auf der Parzelle Maggenberg sofort eine Grünzone und einen Erholungsbereich im Freien anzulegen, etwas aus den Augen verloren.

Das aktuelle Projekt stützt sich auf umfangreiche Überlegungen, Studien und Gespräche. Nun geht es also darum, im Jahr 2015 auf der Parzelle Maggenberg einen Spielplatz einzurichten. Der Themenbereich zur Schaffung von Raum zur Erholung und Entspannung im Schönbergquartier wird

ebenfalls behandelt, wobei die konkrete Verwirklichung von handfesten Einrichtungen längerfristig angelegt ist.

Ausbau 2015

Das neue Ausbauprojekt übernimmt das auf Weiterentwicklung angelegte Projekt Mazzapokora. Die gewählte Streckenführung verbindet mit einem Kiesweg (Mergelbelag) den Maggenbergweg und die Rue Athénaïs-Clément und verläuft dann weiter zum höchsten Punkt der Parzelle. Eine Bank ohne Rückenlehne wird hier installiert. Auf halbem Weg werden Spielgeräte auf einer Grobkiesabdeckung aufgestellt, wie das auf anderen Spielplätzen der Stadt der Fall ist. Diese Geräte aus Robinienholz in ihrem natürlichen Zustand ohne knallige Farben integrieren sich harmonisch in den Standort. Der Spielplatz besteht aus einer Doppelschaukel, aus einem Kletterturm mit Rutschbahn, aus einem Reck mit zwei Höhen, einem Balken und einem Gleichgewichtsparcours aus Seilen. Der Plan mit den einzelnen Elementen befindet sich im Anhang. An der Wegkreuzung werden zwei zusätzliche Bänke mit Lehne aufgestellt, wo sich auch eine Wasserstelle befindet. Auf beiden Zugängen befindet sich schliesslich ein Abfalleimer. Um die anderen beiden Abfalleimer namentlich an Wochenenden in der Sommerzeit zu entlasten, wird in der Nähe der beiden Bänke mit Lehne ein dritter, eingegrabener Abfallbehälter mit einer Kapazität von 1 m³ aufgestellt. Beim Bau des Weges wird bis zu seinem Ende auch eine leere Leitung verlegt, dies für einen allfälligen künftigen Durchgang von elektrischen Kabeln.

Mit der Umsetzung des neuen Projektes werden zwei offene Räume abgegrenzt. Die entsprechende Nutzung wird noch umzusetzen sein. Wie es das Projekt Mazzapokora, aber auch das Projekt Vorlet für einen anderen Standort anregt, könnte der an den Maggenbergweg angrenzende Teil in den Besitz von Vereinen übergehen, damit die Bewohner hier gemeinsam Pflanzen setzen können.

Der andere Teil könnte eine freie Fläche bleiben, die regelmässig gemäht wird, um einfach hier zu verweilen oder informell gemeinsam Sport zu betreiben. Entlang der Häge der benachbarten Wohnhäuser würde das Gras weniger häufig gemäht. Hier könnten Pflanzen gesetzt werden, um den Übergang vom öffentlichen zum privaten Grund anzuzeigen. Die Nutzungsmöglichkeiten dieser Räume sind dann in einem späteren Zeitpunkt festzulegen.

Das Ausbauprojekt soll im ersten Semester 2015 umgesetzt werden. Die Stadtgärtnerei und das Strasseninspektorat werden das Projekt realisieren. Angesichts der Arbeiten, die es auszuführen gilt, werden die Fahrzeugbewegungen für die Baustelle nicht stark ins Gewicht fallen. Mit dem Eigentümer, über den der Zugang von der Gemeinde Tifers her erfolgt, wird eine Durchgangsvereinbarung zu diskutieren sein. Im vorletzten Teil dieses Dokumentes wird eine ungefähre Berechnung der Arbeiten aufgelistet.

Räume zur Erholung und zur Entspannung im Schönberg: ein «offenes Freiburg im Grünen», mit der Agglomeration

Im Mai 2014 wurde die Agglomeration vom Bund für ihren Projektvorschlag «Espace Ouvert Fribourg / Freiraum Freiburg» ausgezeichnet, der die Zielsetzung verfolgt, die offenen Räume einer neuen Bestimmung zuzuführen, um hier die Lebensqualität zu verbessern. Dieses Projekt ist Bestandteil der Vorzeigeprojekte «nachhaltige Raumentwicklung 2014-2018», welche vom Bund lanciert wurden. Die Gesamtkosten über die vier Jahre belaufen sich auf CHF 270'000. Der Bund beteiligt sich mit 50% an diesen Kosten. Über seinen Sitzungen vom 10. April und 4. Dezember 2014 hat der Agglomerationsrat den Kredit von CHF 135'000 freigegeben.

Ende 2014 hat sich das Amt für Stadtplanung und Architektur mit einem eigenständigen und innovativen Pilotprojekt an die Agglomeration gewandt. Im Sinn und Geiste der grossartigen «Lausanne Jardins» oder auch «Genève, villes et champs» geht es um eine vorläufige Veranstaltung, an der an ausgewählten Standorten Einrichtungen vorgeführt werden, die sich auf die Landschaftsgestaltung beziehen, aber auch künstlerischen und der Erholung dienenden Betätigungen dienen. Diese bereichernde Verschönerung der Stadt würde dem Publikum während des Sommers 2018 geboten. Es ist vorgesehen, dass es für diese Veranstaltung mit dem Namen «*fribourg (ou)vert*» (offenes Freiburg im Grünen) weitere Auflagen gibt. Beim ersten Mal könnten sich alle Standorte dieser Veranstaltung im Schönberg befinden.

Die Standorte der Veranstaltung werden es dem Publikum erlauben, neue Nutzungen zu testen und sich anzueignen sowie gleichzeitig die Frage der Gestaltung der freien Räume und deren Herrichtung in die öffentliche Debatte einzubringen. Am Ende der Veranstaltung wird jedes zeitlich befristete Gestaltungselement einer Beurteilung unterzogen, bei der Stellung bezogen werden kann, ob dieses

allenfalls weiterbestehen soll. Ein solches Vorgehen ermöglicht es, die Räume zu gewichten und so die Investitionen zeitlich zu staffeln.

Um qualitativ hochstehende provisorische Gestaltungsvorschläge zu erhalten, wird Mitte 2016 ein offener Wettbewerb namentlich bei jungen Landschaftsarchitektenbüros und Künstlern durchgeführt werden. Gleichzeitig werden mit professioneller Unterstützung die Bewohner miteinbezogen, was in den Quartieren auch dazu führen wird, dass Ideen umgesetzt werden. Im Laufe des Jahres 2017 werden die Projekte der Wettbewerbssieger sowie jene aus der Einwohnerschaft umgesetzt, so dass die Pflanzen rechtzeitig gedeihen können. Die eigentliche Veranstaltung wird dann von Juni bis Oktober 2018 stattfinden.

Die Vernetzung der einzelnen Standorte ist ein wesentlicher Erfolgsparameter der Veranstaltung. Deshalb erfolgt ab 2015 die Zusammenarbeit mit dem Amt für Mobilität und den TPF und es wird eine Partnerschaft mit Eikon-EMF eingegangen. So soll mit einem Parcours die Verbindung zwischen den Standorten der Veranstaltung hergestellt werden (Bike-Sharing, usw...).

Das Projekt «fribourg (ou)vert» (offenes Freiburg im Grünen) wird ab seinem Start vom Amt für Stadtplanung und Architektur betreut werden, dies nach einem noch festzulegenden Organigramm. Es ist vorgesehen, dass die Agglomeration ebenfalls zur Projektleitung stösst.

«fribourg (ou)vert» wird zudem in grossem Masse von der vom Pilotprojekt «Freiraum Freiburg» der Agglomeration ausgehenden Dynamik profitieren. Mit letzterem können nächstens Anknüpfungspunkte gefunden werden.

Die Durchführung des Wettbewerbes im Jahr 2015 wird ungefähr CHF 50'000 kosten. Die Abfassung des Wettbewerbsprogramms im Jahr 2015 wird es ermöglichen, die Kosten der Studie und der Umsetzung der Gewinnerprojekte zu veranschlagen und dann auf die Budgets 2016, 2017 und 2018 zu übertragen. Für die Umsetzung von «fribourg (ou)vert» wird dem Generalrat ein zusätzliches Kreditgesuch unterbreitet werden. Das Projekt dürfte sich auch auf ein Privatsponsoring in der Höhe von rund 50% abstützen.

4. SCHÄTZUNG DER PROJEKTKOSTEN

Die Arbeiten für die Gestaltung der Maggenberg-Parzelle werden von den Arbeitern der Stadt ausgeführt (Strasseninspektorat und Stadtgärtner). Der Materialkauf und verschiedene Arbeiten teilen sich wie folgt auf:

• Material, Miete von Maschinen, usw.	CHF 60'000.00
• Stadtmöblierung und Spielelemente	CHF 40'000.00
• Organisation des Wettbewerbs «fribourg (ou)vert» im 2015.	CHF 50'000.00
TOTAL	CHF 150'000.00
	=====

5. SCHLUSSFOLGERUNG

Der Gemeinderat stellt fest, dass das Ausbauprojekt für den Spielplatz «Maggenberg» zonenkonform ist und dem Quartierplan «Haut Schoenberg 2» entspricht. Die Bevölkerung im Schönberg wartet sehnlichst darauf. Dieser Ausbau wird dem Quartier mehr Raum für die Erholung geben und so einen Beitrag zur Hebung der Lebensqualität auf dem Schönberg leisten.

Das Projekt «fribourg (ou)vert» trägt zudem dazu bei, dass Veranstaltungen durchgeführt und dass Überlegungen zur Nutzung der Freiräume im Schönbergquartier angestellt werden. Mit einem Anlass von regionaler, ja nationaler Bedeutung bietet sich zudem die Gelegenheit, das Schönbergquartier als Schaufenster der Stadt darzustellen. - Schliesslich wurden die Detailstudie sowie der vorgesehene Investitionsbetrag genau und exakt ausgearbeitet und ermittelt.

Auf der Grundlage der obigen Ausführungen ersucht der Gemeinderat den Generalrat um die Bereitstellung eines Betrags von CHF 150'000.00 im Investitionsbudget. Dieser ist bestimmt für die Einrichtung des Spielplatzes «Maggenberg» sowie für den Start des Projekts «fribourg (ou)vert» im Jahr 2015.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

vu

- La loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 ;
- Le Message du Conseil communal n° 38, du 3 mars 2015;
- Le rapport de la Commission de l'édilité ;
- Le rapport de la Commission financière

*arrête :***Article premier**

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de **CHF 150'000.00.-** destiné à la réalisation du projet de places de jeux Maggenberg et Schoenberg.

Article 2

Cet investissement sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.

Article 3

La présente décision est soumise à référendum, conformément à l'article 52 de la Loi sur les communes et à l'article 23 du Règlement d'exécution de ladite loi.

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président :

La Collaboratrice scientifique :

Marc Bugnon :

Nathalie Defferrard Crausaz